



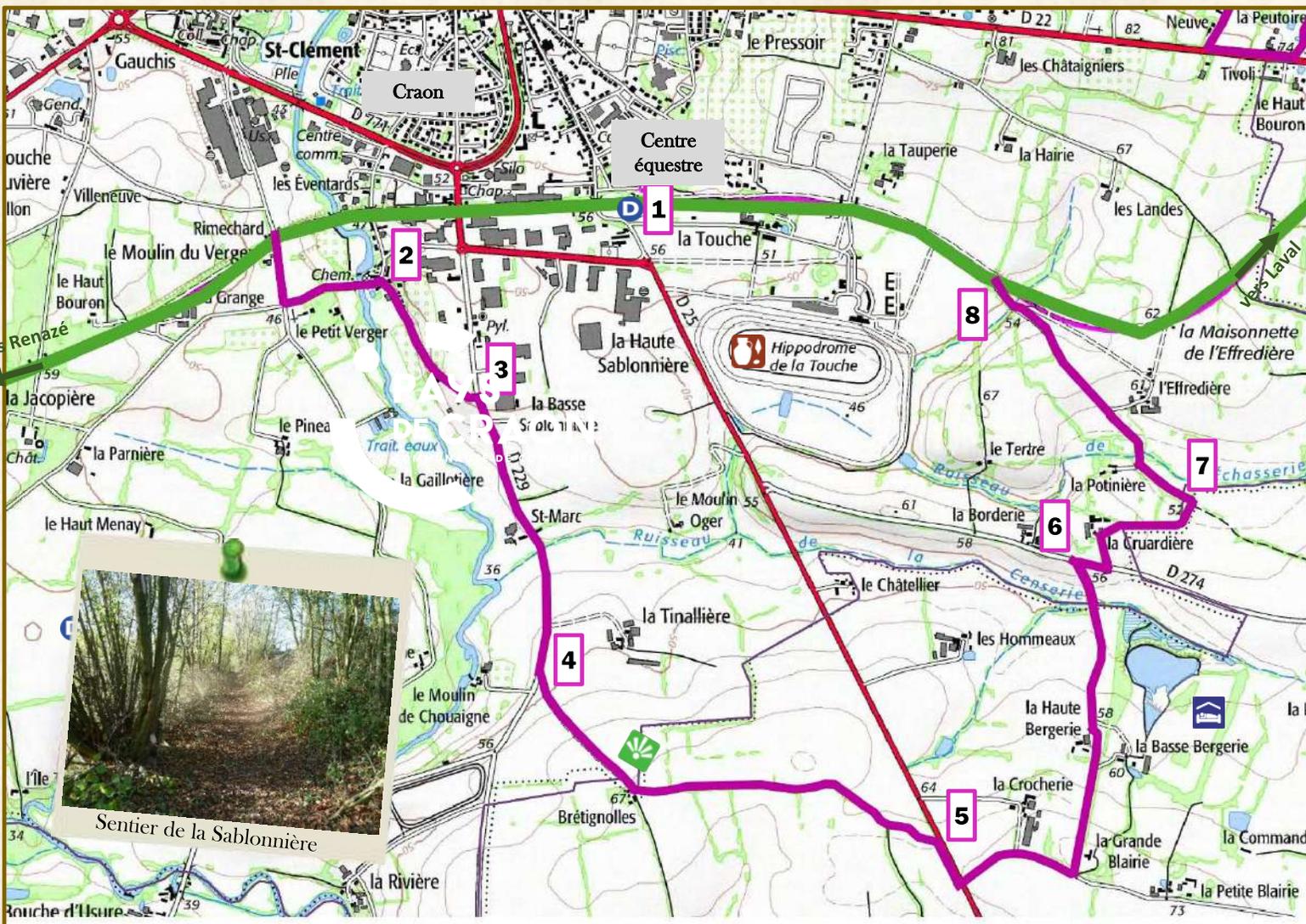
Circuit de Craon-Sud

- 78% de Chemins Verts
- Distance : 9 kms
- Durée : 3 h

Départ :

D Centre Equestre de Craon

- Circuit de Craon-Sud
- Voie Verte Renazé/Laval (anciennes voies ferrées)



Balisage

Curiosité

Gîte / Chambre d'hôtes

Panorama

sudmayenne
tourisme



Circuit de Craon-Sud

78% de Chemins Verts

Distance : 9 kms

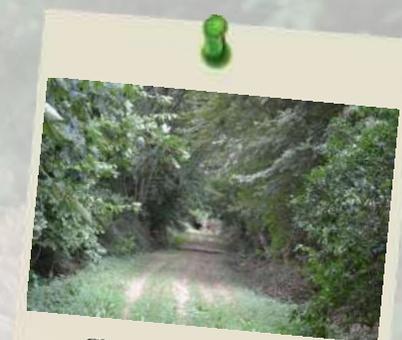
Durée : 3 h



Voie Verte Renazé/Laval

CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

- 1** Depuis le parking du centre équestre, prendre la Voie Verte à gauche en direction de l'Ouest (vers Renazé). Continuer tout droit sur la Voie Verte pendant 1,1 km pour déboucher sur la deuxième intersection avec une route goudronnée (stèle en face au niveau de l'ancienne maison de garde barrière). Tourner à gauche sur la petite route goudronnée et continuer tout droit pendant un peu plus de 200m. Arriver alors à un panneau "cédez le passage" (calvaire en bois sur socle en pierres et briques en face). Tourner à gauche et continuer tout droit pendant environ 300m, passer le pont de l'Oudon. Dans le virage après le pont, tourner à droite devant une grande maison (transports Gauthier).
- 2** Longer le mur de la grande maison et s'engager sur la petite route goudronnée qui part tout droit au niveau de l'entreprise "Transports Gauthier" (située sur la droite). Après 150m, la route s'arrête dans des vergers et se poursuit par un chemin creux, à gauche en montant. L'emprunter et continuer tout droit pendant 350m pour déboucher sur le chemin rural de la Sablonnière puis sur la RD 22 (en face l'usine CARPENTER).
- 3** Tourner à droite sur la D 229 et la suivre pendant environ 950m. La route décrit une grande courbe vers la droite. Arriver alors à une patte d'oie avec un chemin caillouteux sur la gauche (grand chêne au niveau de la patte d'oie).
- 4** Tourner à gauche sur ce chemin de pierre et l'emprunter pendant un peu plus de 450m pour arriver au lieu-dit "Brétignolles". Là, un chemin enherbé par légèrement sur la gauche. Le prendre et le suivre pendant environ 850m jusqu'à arriver à l'intersection de chemins verts. Continuer tout droit pendant 175m pour déboucher sur une route goudronnée (RD 25)
- 5** Tourner à droite sur la D25 (attention, route très passante les véhicules roulent à vive allure), faire 150m sur l'accotement puis tourner à gauche à la première intersection (direction Les Blairies). Continuer sur cette petite route goudronnée pendant environ 400m puis, après une rangée d'arbres (à gauche), emprunter le chemin de pierre qui part sur la gauche juste avant la maison au lieu-dit « La Bergerie ». Continuer sur ce chemin. Au bout de 350m, elle décrit un virage sur la droite (propriété privée) et un petit chemin enherbé bordé d'arbres part tout droit. Le prendre pour rejoindre une autre petite route empierrée (Domaine de la Chouette Cabane) qui après environ 620m débouche sur une route goudronnée, la D274 (au croisement panneau "La Chouette Cabane")
- 6** Tourner à droite et longer la route sur 100 m dans la portion de chemin bordée d'arbres, puis traverser la RD 274 à la perpendiculaire et prendre le chemin rural de la Cruardière. Parcourir de nouveau une centaine de mètres puis, juste avant la ferme, tourner à droite pour s'engager sur un chemin rural bordé d'arbres. Continuer tout droit sur ce chemin pendant environ 350m. Là on arrive à un croisement avec un autre chemin.
- 7** Tourner à gauche et poursuivre sur ce chemin pendant 210m jusqu'à déboucher sur une petite route gravillonnée au niveau du lieu-dit « la Potinière ». Tourner à droite et continuer sur cette voie pendant 650m. Arriver sur le chemin goudronné, laisser le chemin de l'Effredière à droite et continuer tout droit sur 650 m (laisser le chemin de pierres à droite). Longer la Voie Verte sur quelques mètres et tourner à droite dans le petit bois pour la reprendre.
- 8** Tourner à gauche sur la Voie Verte puis continuer tout droit pendant environ 1,5 km pour rejoindre le centre équestre de Craon (A noter sur cette portion à gauche, le bel hippodrome de La Touche)



Chemin de la Potinière